

Éducation Charte de la laïcité : les réactions en Alsace

La présentation par le ministre Vincent Peillon de la charte de la laïcité qui sera affichée dans les écoles, [DNA du mardi 10 septembre] a suscité plusieurs réactions en Alsace.

La Ligue de l'enseignement du Bas-Rhin salue « un texte important à faire vivre ». Pour le président de la Ligue, Marc Bouté, un texte d'une certaine solennité s'imposait « alors que les passions et les calculs tendent à investir le débat permanent légitime et nécessaire sur la laïcité ». La Ligue retrouve dans cette charte de la laïcité « les grands principes inscrits dans la Constitution et dans la loi. République indivisible, laïque et sociale, la France assure la liberté de conscience de tous et de chacun ».

Cette Charte « ne sombre ni dans l'incantation ni dans l'interdit et rejoint l'ambition d'une École bienveillante et inclusive pour toutes et tous », souligne Marc Bouté, qui s'étonne cependant que ce texte n'intègre pas la prochaine approche laïque de la morale qui devra être explicitée dans la future refonte des programmes.

L'association Laïcité d'accord préfère pointer du doigt les contradictions entre les principes de laïcité affichés dans cette charte et la situation dans les établissements scolaires d'Alsace et de Moselle.

En vertu des articles 11 et 14, les personnels de l'Éducation nationale devront expliquer que « la laïcité organise la séparation des cultes et de l'État ». Les élèves d'Alsace et de Moselle vont alors se demander « pourquoi ces territoires de la République laïque sont toujours soumis au Concordat », « pourquoi on leur impose un enseignement de religion, avec possibilité de dispense, totalement contraire aux principes laïques ».

Pour Laïcité d'accord, les Alsaciens et les Mosellans doivent pouvoir « vivre pleinement les principes laïques qui seuls contribuent au respect des références philosophiques ou religieuses de chacun tout en garantissant le vivre ensemble dans la paix civile ».